



Projet de création d'un magasin LIDL

12 Boulevard de l'Europe

VITROLLES (13127)



**Mise en place des mesures de suivi de chantier relatives
à la protection des espèces protégées**

Conseil pour l'aménagement paysager et analyse de la
palette végétale (actualisation)

Juillet 2021

1. Préconisations pour l'aménagement paysager du projet

1.1. Conseil sur l'aménagement des espaces verts

L'**intégration et la gestion écologique des espaces verts** doivent être étudiées lors de la réflexion générale sur l'aménagement du site.

L'objectif est d'optimiser le couvert végétal des aménagements paysagers par le choix d'espèces autochtones « reconstitutives » de la biomasse. La restauration des alignements d'arbres et des strates arbustives mellifères a une interaction directe avec le déplacement de la faune mobile. Les conseils en génie écologique qui viennent en assistance avec les spécialistes d'aménagements paysagers peuvent se décliner selon les principes suivants :

- ✓ l'intégration écologique ;
- ✓ la restauration des trames ;
- ✓ la plus-value environnementale.

Par le choix d'une palette végétale et d'aménagements appropriés, la restauration permet lors des travaux de :

- ✓ Favoriser les alignements d'arbres favorables aux chiroptères et aux oiseaux ;
- ✓ Mettre en place des pierriers pour favoriser l'installation des reptiles ;
- ✓ Cadencer judicieusement les interventions (débroussaillage, tailles, fauches outravaux d'élagage) de telle façon que les principes de respect de la faune locale soit intégrés (dérangements, période de nidification pour les oiseaux, maintien des plantes hôtes favorables aux insectes, etc....)

Concernant l'entretien des espaces verts, l'utilisation des pesticides (et herbicides) est à proscrire.

1.2. Analyse de la palette végétale et de la qualité phytosanitaire des essences

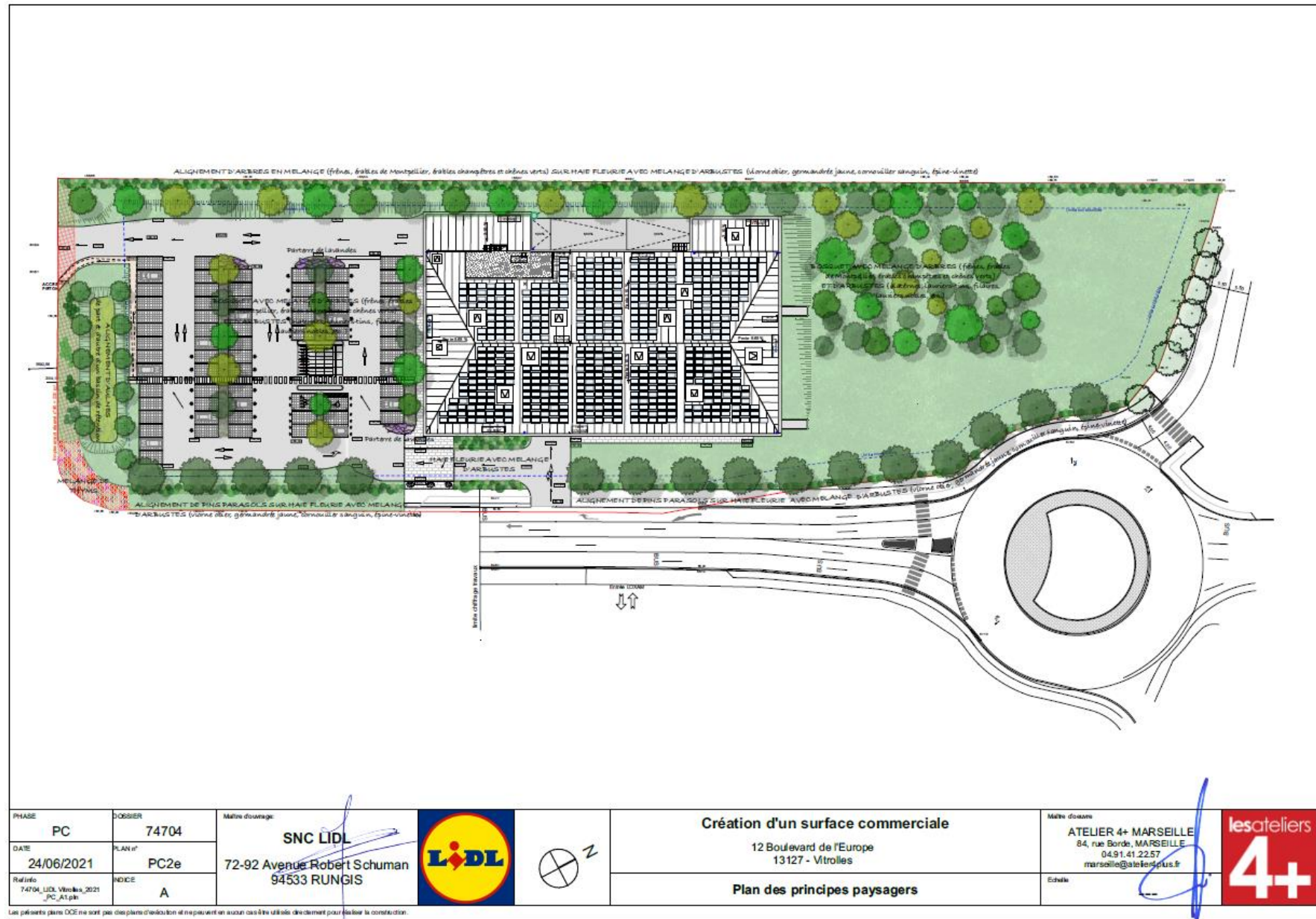
Concernant la palette végétale de l'aménagement paysager, certaines plantes de type ornementales même exogènes peuvent être envisagées. Les essences prosrites pour leur caractère envahissant, leur toxicité ou leur statut de protection doivent être prises en compte.

Une liste d'espèces autochtones favorables à la biodiversité (forte valeur de biomasse, mellifère) et à la restauration des trames vertes écologiques est préconisée en supplément. Elle tient compte de l'ensemble de l'aménagement paysager.

1.3. Qu'est-ce qu'une espèce « exotique envahissante » ?

La définition souvent admise d'une espèce exotique envahissante (EEE) est la suivante : « Une espèce exotique envahissante est une espèce allochtone dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques ou économiques ou sanitaires négatives » (UICN 2000, McNeely et al. 2001, McNeely 2001).

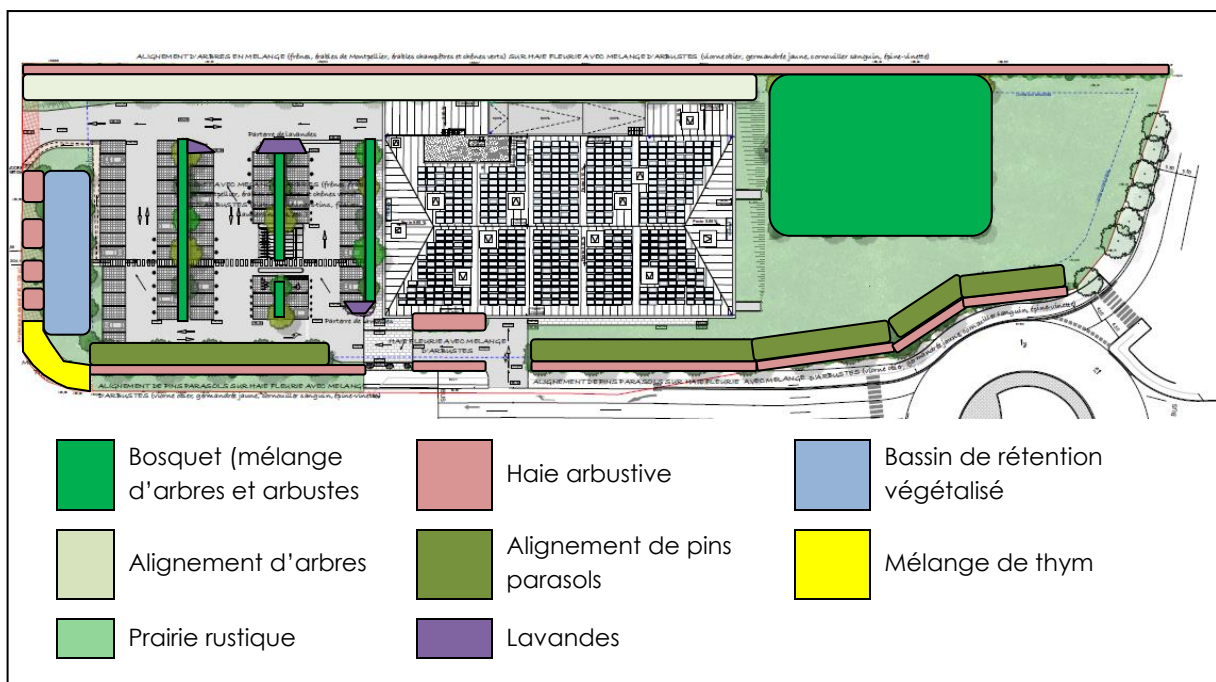
2. Plan de masse du projet paysager



3. Analyse de la palette végétale et intérêt pour la biodiversité

Dans le cadre de l'aménagement du site, une palette végétale a été envoyée et est analysée dans ce rapport.

L'analyse de la palette végétale se fera par espace végétalisé : bosquet, prairie rustique, alignement d'essence, haie arbustive, parterre de fleurs.



3.1. Bosquet

Le bosquet, localisé au Nord de la parcelle, est composé d'une strate arborée, arbustive et herbacée. Il est conseillé de laisser cet espace le plus naturel possible et de choisir des espèces indigènes à la région.

Les mêmes essences se retrouvent également au niveau des places de stationnement. Les espèces arborescentes sont également présentes dans l'alignement d'arbre à l'ouest de la parcelle.

Tableau 1 : Liste des espèces proposées pour l'aménagement des bosquets (en rouge : espèces proscrites ; en jaune : espèces non recommandées ; en vert : espèces favorables)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biogéographique (indigène/présence)		Observations	Intérêt pour la biodiversité	Essences de remplacement suggérées
		France	Bassin Méditerranéen			
Strate Arborée						
Chêne vert	<i>Quercus ilex</i>	Indigène	Présent	-	Bonne, mellifère	
Frêne à fleurs	<i>Fraxinus ornus</i>	Indigène	Présent	-	Bonne, mellifère	
Erable de Montpellier	<i>Acer monspessulanum</i>	Indigène	Présent		Bonne, mellifère	
Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	Indigène	Présent		Bonne, mellifère	
Strate Arbustive – arbuste indigène						
Laurier-tin, Viorne tin	<i>Viburnum tinus</i>	Indigène	Présente		Bonne, mellifère	
Laurier sauce	<i>Laurus nobilis</i>	Indigène	Présente		Bonne, mellifère	
Filaire à feuilles étroites	<i>Phillyrea angustifolia</i>	Indigène	Présente		Bonne	
Alaterne	<i>Rhamnus alaternus</i>	Indigène	Présente		Mellifère	
Lentisque	<i>Pistacia lentiscus</i>	Indigène	Présente		Bonne, mellifère	
Arbousier	<i>Arbustus unedo</i>	Indigène	Présente		Mellifère	

Les essences choisies pour le parc urbain comprenant la strate arborée et arbustive ont globalement un bon intérêt écologique.

Les chênes verts (*Quercus ilex*) sont très attractifs pour certains papillons Rhopalocères et Hétérocères méditerranéens, pour les Cérambycidae (coléoptères longicornes) et beaucoup d'autres insectes.

Les frênes à fleurs (*Fraxinus ornus*) sont également des essences très prolifiques en insectes de tout genre.

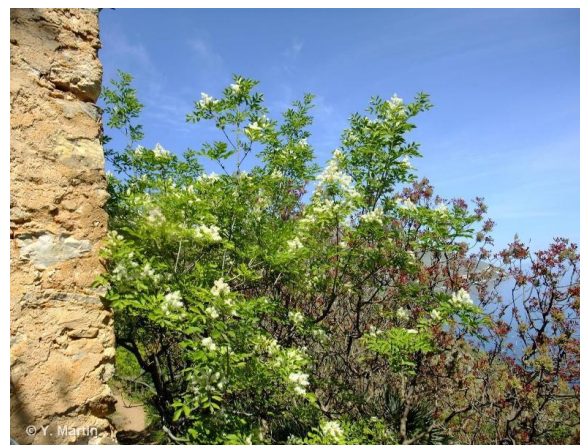
Les érables champêtres (*Acer campestre*), **de Montpellier** (*Acer monspessulanum*), attirent les oiseaux.

Concernant la strate arbustive, les espèces sont bien implantées dans le bassin Méditerranéen.

Photographies de la strate arborée des bosquets et alignements d'arbres



1 - *Quercus ilex* - © JP Grandmont



2 – *Fraxinus ornus* - © Y.Martin



3 - *Acer campestre* - © Y. Martin



4 - *Acer monspessulanum* - ©Y. Martin

Photographies de la strate arbustive des bosquets



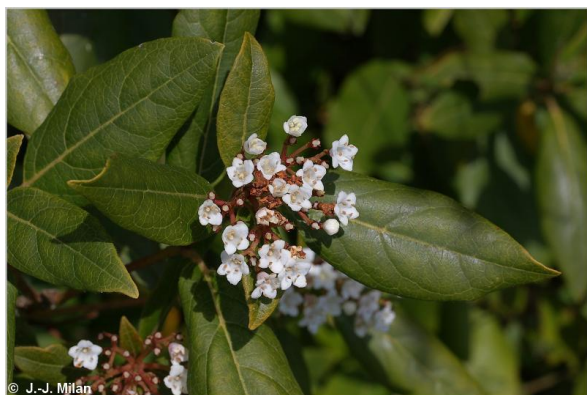
5 – *Phillyrea latifolia* - ©P.Gourdain



6 - *Rhamnus alaternus* - © Y. Martin



7 - *Laurus nobilis* – © J. Martin



8 - *Viburnum tinus* - © J.-J. Milan



9 – *Pistacia lentiscus* - © P. Gourdain



10 – *Arbustus unedo* - © M. Garnier

3.2. Prairie rustique

Les surfaces enherbées ont été prévues sur tous les espaces non imperméabilisés représentant 460 m².

Pour ces espaces, il est recommandé de :

- favoriser les essences non mellifères aux abords de l'avenue de l'Europe afin de réduire le taux de mortalité des espèces faunistiques mellifères et de leurs prédateurs (les chiroptères). Les essences non mellifères pouvant être plantées aux abords des routes sont **l'Halime** et **l'Euphorbe des vallons** ;
- favoriser un semis de mélange de graines de type prairie fleurie. Outre l'aspect esthétique, ce choix favorise la présence d'espèces mellifères.

3.3. Alignements d'arbres monospécifiques et haies d'arbustes

Les alignements d'arbres monospécifiques, les haies arbustives et les parterres de fleurs ont une vocation ornementale. Ces essences seront notamment localisées dans la partie Sud et Sud-est du site. Une grande haie délimitera également la partie Sud-ouest.

Tableau 2 : Liste des espèces proposées pour les alignements d'arbres, les haies et les massifs fleuris (en rouge : espèces proscrites ; en jaune : espèces non recommandées ; en vert : espèces favorables)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biogéographique (indigène/présence)		Observations	Intérêt pour la biodiversité	Essences de remplacement suggérées
		France	Bassin Méditerranéen			
Alignement de pins parasols – Façade principale						
Pin parasol	<i>Pinus pinea</i>	Introduite	Originaire du bassin méditerranée		Moyenne	
Bassin de rétention						
Roseau commun	<i>Phragmites australis</i>	Indigène	Présente		Bonne	
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	Indigène	Présente		Bonne, mellifère	
Haie d'arbustes à fleurs						
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	Indigène	Peu présente		Bonne, mellifère	
Germandrée jaune	<i>Teucrium flavum</i>	Indigène	Présente		Mellifère	
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	Indigène	Présente		Bonne, mellifère	
Epine-vinette commune	<i>Berberis vulgaris</i>	Indigène	Présente dans la localité		Mellifère	
Parterre d'essences aromatiques						
Lavande	<i>Lavanda sp.</i>	Indigène	Présente		Mellifère	Lavande à larges feuilles (<i>Lavandula latifolia</i>)
Thym		Indigène	Dépend des espèces		Mellifère	Thym commun (<i>Thymus vulgaris</i>)

L'agencement global de ces espèces est particulièrement intéressant car elle permet d'avoir un continuum écologique entre la partie Sud et la partie Nord de l'aire d'étude.

Les essences choisies pour les alignements d'arbres, le parterre d'essences aromatiques et le bassin de rétention ont un bon intérêt écologique.

Pour les parterres de lavande, il est conseillé de planter *Lavandula latifolia* commune dans la région méditerranéenne et *Thymus vulgaris* pour le thym.

L'ensemble des essences arbustives proposées sont originaires du territoire métropolitain français et sont adaptées au climat méditerranéen.

Photographies des essences d'alignement d'arbres monospécifiques et haies d'arbustes fleuris



11 - *Pinus pinea* - © P. Rouveyrol



7 – *Alnus glutinosa* - © Y. Martin



13 – *Viburnum opulus* – © H. Tinguy



14 – *Teucrium flavum* – © H. Tinguy



15 - *Cornus sanguinea*



16 – *Berberis vulgaris* – © Y. Martin

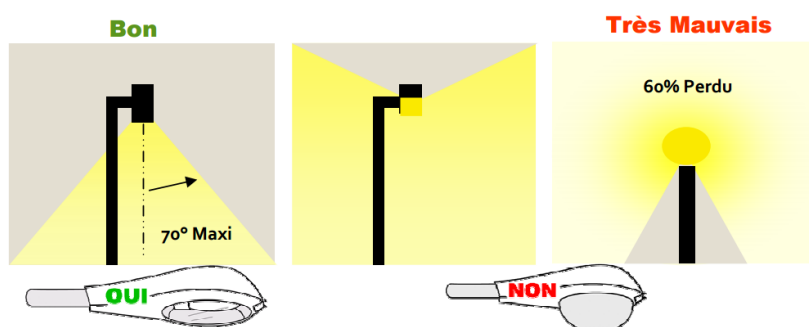
3.4. Ornement de façade et éclairage

La façade Est du futur bâtiment visible le long du boulevard de l'Europe comportera deux grandes résilles métalliques. Ces portants métalliques pourraient être valorisés avec l'installation de plante grimpante à la base de la structure. Les espèces végétales conseillées sont le **Lierre** (*Hedera helix*), le **Chèvrefeuille de Toscane** (*Lonicera etrusca*). Ces espèces permettent d'avoir deux périodes de pollinisation dans l'année : automne pour le Lierre et printemps pour le Chèvrefeuille de Toscane.

L'éclairage est également à prendre en compte dans les projets d'aménagement. Il peut être à l'origine d'une fragmentation de l'habitat des insectes, les oiseaux nocturnes et chiroptères.

Il est donc recommandé d'éviter la diffusion de la lumière grâce à :

- Un angle de projection de la lumière qui ne doit pas dépasser 70° à partir du sol ;
- La présence de capots réflecteurs ;
- Un verre lumineux plat plutôt qu'un verre bombé ;
- La hauteur du mat qui doit être minimisée.



Conseils pour la diffusion de la lumière (source Guide BBP) IDDR)

4. Conclusion

La palette végétale proposée est bien adaptée à la région méditerranéenne et aux espèces présentes sur le site. Concernant la biomasse, ce qui sous-entend l'attractivité pour les insectes et autres espèces avifaunistiques et de chiroptères, la palette végétale est bonne. La grande diversité d'essences proposées au sein de chaque strate est favorable.

Pour l'ensemble du projet paysager, **il est recommandé de limiter la plantation d'essences mellifères en bordure de route** afin de limiter la mortalité liée à la circulation des insectes et la perturbation des chiroptères se nourrissant d'insectes.